

POUR UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Un traitement par FIV comporte des contraintes importantes et consomme beaucoup de temps et d'énergie. C'est un long parcours demandant beaucoup d'investissement de soi et du couple.

Si le traitement par FIV suscite de grands espoirs, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous.

Cette déception peut induire un **sentiment de dévalorisation et d'injustice**. Dans certains cas, une réaction dépressive peut apparaître. **Des psychologues sont à votre disposition sur rendez-vous, si besoin. Des consultations d'acupuncture sont également proposées, si vous le souhaitez.**

Pour prendre rendez-vous appelez le 02 31 27 25 25.

TRANSFERT D'EMBRYONS CONGELÉS

A l'issue de la tentative, il est parfois **possible de congeler les embryons surnuméraires**.

Un traitement de préparation de la muqueuse utérine sera alors mis en place : ce seront le plus souvent **des injections quotidiennes avec également une surveillance par échographie et prises de sang**.



Pour madame

Afin de faciliter le geste du transfert, gardez votre vessie un peu pleine (n'allez pas aux toilettes dans l'heure qui précède le transfert). Prévoyez environ 1 heure sur place. Le transfert est un geste simple, sans douleur et équivaut à un examen gynécologique classique. Un temps de repos de 10 minutes est prévu juste après le transfert. De retour à la maison, il n'y aura pas de précaution particulière à prendre. Un test de grossesse par prise de sang sera effectué environ 15 jours plus tard. Ce dosage de beta HCG est à faire **SYSTEMATIQUEMENT**.

JUSTIFICATIFS POUR VOTRE EMPLOYEUR



Pour madame

Le jour de la ponction et le jour du transfert il est possible de vous remettre un certificat de présence ou un arrêt de travail qui peut aller du jour de la ponction jusqu'au jour du transfert (soit 3 jours).



Pour monsieur

Il est possible de vous remettre un arrêt de travail ou un certificat de présence pour les jours où vous êtes présent dans le service (le jour du recueil de sperme et le jour du transfert d'embryons).

**Pôle femme-enfant
Unité de médecine et biologie
de la reproduction
Assistance Médicale à la Procréation**

CHU de Caen Normandie
Avenue de la Côte de Nacre
CS 3001 - 14033 Caen cedex 9
Bât sud - Niveau 2

sagefemmefivete@chu-caen.fr



L'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

• Pas à pas •

LA FÉCONDATION IN VITRO

 **PÔLE FEMME-ENFANT**



Unité de médecine et biologie de la reproduction
Assistance Médicale à la Procréation

CHU
CAEN NORMANDIE

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

Celui-ci doit **IMPERATIVEMENT** être complet (photos comprises) lors de votre rendez-vous avec le médecin biologiste.

ORGANISATION DE LA SEMAINE DE PONCTION

Votre médecin vient de vous remettre les ordonnances. Vous allez être appelée par la sage-femme du service pour programmer la semaine au cours de laquelle aura lieu votre ponction. L'hospitalisation pour la ponction aura lieu un seul jour pendant cette semaine prévue, et la date exacte de cette ponction sera définie en fonction de votre réponse au traitement.

Prévoyez :

- votre consultation d'anesthésie (secrétariat : 02 31 06 30 00) ;
- votre bilan infectieux un mois avant la ponction.



Pour madame

Réalisez un prélèvement vaginal et une analyse d'urine. Ces deux examens peuvent être faits dans un laboratoire de ville. Il n'est pas nécessaire d'aller voir votre gynécologue.



Pour monsieur

Réalisez une spermoculture. Cet examen peut être fait dans n'importe quel laboratoire de ville.

Il n'est pas nécessaire de contacter le service lorsque vous recevrez les résultats, ces derniers seront transmis au médecin prescripteur qui vous prescrira un traitement si nécessaire. **Quel que soit le résultat de ces examens la semaine de ponction sera maintenue.**

Vous avez vos ordonnances de traitement de stimulation. Prévoyez d'aller chercher les médicaments à la pharmacie au moins une semaine avant le début de la stimulation.



Les pharmacies n'ont pas de stocks ; il faut donc anticiper et avoir au moins 2 soirs de traitement d'avance.

Cette ordonnance de traitement sert également pour l'infirmier(e) libéral(e) qui viendra faire les injections à domicile si vous le souhaitez.

Démarrage des injections

La sage-femme vous indiquera la date de début des injections et la date à laquelle faire le premier **contrôle échographie et la prise de sang**. Celles-ci sont à faire en fin de journée **entre 17h et 20h** à l'heure qui vous conviendra. **Quand vous avez choisi un horaire, il faut essayer de le respecter.**

Le suivi de la stimulation

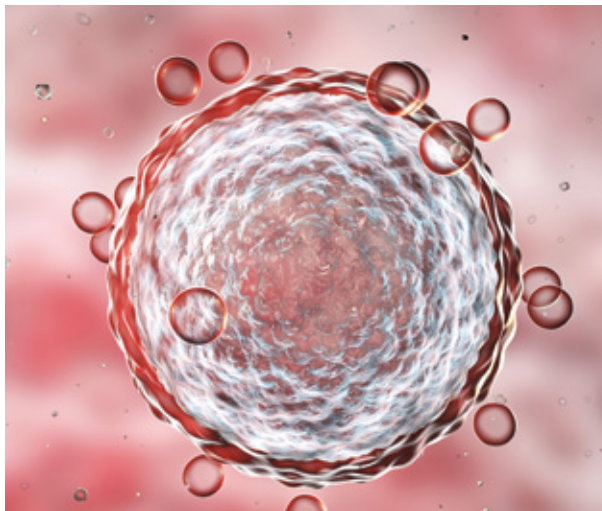
Utilisez l'ordonnance intitulée : « monitoring de l'ovulation ». Les échographies peuvent être faites au CHU de Caen Normandie à 8h ou 8h30 le matin ou chez votre gynécologue impérativement dans la matinée. **Les prises de sang doivent être faites avant 9h** le matin directement au laboratoire de votre choix.

Les résultats de ces examens doivent être envoyés par fax avant 13h30 au 02 31 27 23 45 ou par courriel à : sagefemme.fivete@chu-caen.fr.

La sage-femme vous contacte le même jour dans l'après-midi pour vous donner les instructions pour la suite de votre traitement. Pensez à personnaliser le répondeur de votre téléphone portable. **Il y aura environ 3 à 4 contrôles pendant la durée du traitement.** Ayez toujours de quoi noter lors de l'appel de la sage-femme.

Le jour du déclenchement de l'ovulation

La dernière injection sert à déclencher l'ovulation. Elle est prévue tardivement à 21h30, voire 22 heures, et l'heure donnée est important à respecter. Cette injection a toujours lieu **2 jours avant la ponction. Le jour de cette injection, il faut avoir un rapport sexuel ou une éjaculation par masturbation** ; puis abstinence de 2 jours jusqu'à la ponction.



La veille de la ponction



Pour madame

Prenez une douche (corps et cheveux) à la Bétadine® le soir.



Pour monsieur

Buvez bien tout au long de la journée (environ 1,5l d'eau).

Le jour de la ponction d'ovocytes



Pour madame

Prenez de nouveau une douche à la Bétadine®, le matin avant de venir. L'hospitalisation en chirurgie ambulatoire aura lieu en tout début de matinée à l'heure donné par la sage-femme.

Rendez-vous au niveau 3, accès en suivant la ligne rouge au sol qui vous mènera à l'ascenseur D2 au fond à droite dans le hall d'entrée du CHU. L'entrée administrative n'est pas nécessaire.

Soyez bien à jeun : ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas à partir de minuit la veille.

Vous pourrez sortir entre 12h et 14h après accord du médecin. Repartez accompagnée. Vous ne pourrez pas conduire vous-même pour le retour au domicile.



Pour monsieur

Le recueil de sperme aura lieu dans le service AMP, salle d'attente n° 7, dans la matinée à l'heure donné par la sage-femme.

L'entrée administrative n'est pas nécessaire. Pensez à apporter impérativement votre pièce d'identité (avec photo).

Buvez bien le matin même du recueil de façon à uriner régulièrement (2 grands verres d'eau au lever).

Le soir de la ponction

Débutez le traitement à base de progestérone (Duphaston®) le soir de la ponction. Il sera **poursuivi pendant le premier trimestre** en cas de grossesse.

Si nécessaire, prenez un antalgique comme prévu sur l'ordonnance intitulée : « ordonnance post ponction ».

Le jour du transfert d'embryons

Venez tous les deux impérativement. Arrivez 15 minutes avant l'heure du rendez-vous donné par le biologiste afin de valider votre consultation auprès de l'hôtesse d'accueil au niveau 2. Vous êtes attendus dans le service d'AMP **salle d'attente n°7. Apportez vos pièces d'identité.** Vous serez reçue par la biologiste pour vous donner le compte-rendu de la tentative.